

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

17ième ANNEE No 13

ADMINISTRATION: Amos, P. Q.

Vendredi, 27 MARS 1936

L'ETABLISSEMENTS DES COLONS EN 1934-35

L'hon M. Hector Authier, ministre de la Colonisation, a déposé sur la table de la Chambre hier après-midi, le rapport de son ministère pour l'année 1934-35. Au cours de ces 12 mois, 4,584 colons ont été établis dont 3,100 colons groupés. Au cours de l'année, les sociétés diocésaines avaient fait 12,369 demandes.

Voici où ont été établis ces colons: on voit en premier lieu le nombre des colons, et en second lieu le nombre de personnes (il s'agit des colons groupés):

Abitibi	1,507	5,373
Bonaventure	181	698
Compton	17	79
Gaspé	284	917
Matane	184	794
Nicolet	20	78
Rimouski	210	754
Saguenay	35	198
Témiscamingue	616	2,844
Témiscouata	60	152
Le nombre des familles établies au cours de l'année a été de 1,249. Il y a actuellement 1,636 habitations de construites.		

En vertu du plan Vautrin 626 colons sont sortis du diocèse de Québec. Ces colons qui pour la plupart sont des pères de familles représentent 2,017 personnes. C'est ce que révèle aussi le rapport du ministère de la Colonisation.

Voici maintenant le nombre de colons et de personnes venant des différents comtés du diocèse de Québec.

comtés	colons	personnes
Beauce	84	340
Bellechasse	91	256
Champlain	2	13
Chicoutimi	1	1
Dorchester	31	70
Frontenac	4	23
Kamouraska	71	191
Lévis	46	162
L'Islet	16	70
Lotbinière	19	45
Mégantic	24	88
Montmorency	24	128
Montmagny	11	47
Portneuf	56	109
Québec	136	423
Riv. du Loup	10	51
	626	2,017

LA SEMAINE DU DIMANCHE DU 26 AVRIL AU 3 MAI

L'hon. M. Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique, a fait parvenir hier, à tous les inspecteurs d'école de la Province, la lettre suivante, au sujet de la semaine du dimanche, qui sera tenue du 26 avril au 3 mai: Monsieur l'inspecteur,

Je désire vous informer que la Semaine du Dimanche organisée annuellement par la Ligue du Dimanche, avec l'approbation de l'Episcopat de la province de Québec, aura lieu cette année, du 26 avril au 3 mai.

On y traitera surtout la question des "divertissements" le dimanche.

Vous voudrez bien rappeler aux membres du personnel enseignant de votre district qu'ils doivent, tout particulièrement durant ces jours, attirer l'attention de leurs élèves sur l'obligation qui est faite à tout catholique de bien sanctifier le jour du Seigneur.

Au cours de cette semaine, les titulaires de classes seront invités à faire un choix de lectures, de dictées et de rédactions se rapportant: 1—Aux divertissements permis le dimanche et les jours de fêtes d'obligation; 2—Aux divertissements dont il faut s'abstenir en ces jours.

Ils rappelleront à leurs élèves que le dimanche est le jour de repos qui appartient au Seigneur et qu'il ne faut pas le considérer comme un jour de récréations frivoles, de plaisir ou d'excursion; que les deux devoirs imposés par l'Eglise — le repos et l'assistance à la messe — sont un minimum; que tout bon catholique doit aussi assister aux vêpres et au salut du Saint-Sacrement.

En faisant réciter les réponses du catéchisme qui se rapportent au troisième commandement de Dieu et aux premier et deuxième commandements de l'Eglise, les maîtres de part que l'esprit, sont définitivement rappelés de plus que les oeuvres serviles où le corps a plus de part, tandis que les oeuvres de l'esprit ou libérales et les oeuvres mixtes sont permises. Ainsi l'on peut lire, étudier, écrire, faire de la musique, donner des leçons dans les arts et les sciences, dessiner, voyager, aller à la chasse, à la pêche et prendre part à certains jeux, lorsqu'on a satisfait aux préceptes de l'Eglise concernant l'observance du dimanche et des jours de fêtes d'obligation.

Dans l'espoir que la prochaine Semaine du dimanche sera organisée dans les municipalités scolaires de votre district,

Je demeure,

Votre tout dévoué,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant

"JE NE VOIS PAS POURQUOI?"

"Il m'en veut; je ne lui ai jamais fait de bien". — **Paroles, par lesquelles l'Honorable M. L.-A. Taschereau a terminé son admirable discours prononcé, hier après-midi, à la Chambre, à Québec. — Le débat sur l'adresse. — M. Duplessis finira-t-il par savoir ce qu'il veut? — Réponse à point de M. Taschereau. — M. Drouin (Oscar) fait motion avec effet d'un pet dans l'eau.**

L'Honorable M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la Province a parlé, hier après-midi, à la Chambre, à Québec. Il a prononcé un discours considéré comme le plus grand de sa carrière politique. Il a fondu les oppositionnistes par sa noblesse sociale, sa noblesse de sentiments et de pensée. M. Taschereau n'a fait de reproches à qui que ce soit. Il a dit la vérité telle qu'elle est, et il a regretté des paroles prononcées par ses adversaires pour dire qu'il était un mécréant.

La séance s'est ouverte, à 3.15 hres. La foule débordait dans les couloirs du Parlement. Quand arriva l'ouverture des portes donnant vers les galeries, ce fut une ruée, une bousculade en règle. On chuchotait, on criait. Une fois, la foule installée dans les galeries et, celles-ci remplies à leur pleine capacité, l'Orateur, l'Honorable M. Dugas fit défense à la foule de manifester par applaudissements, cris etc. Le silence le plus parfait régnait. La partie de la Ga-

lerie, côté est, réservée aux dames n'était pas moins remplie que les autres places.

Toute la députation était à la Chambre. Seul un manquant: M. Smart, malade, à sa résidence, à Montréal.

L'Orateur fit expédier les affaires de routine après quoi se continua le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

Le Chef (véritable) de l'Opposition, M. Maurice Duplessis (celui-là que M. Théophile Laroche de Lévis applaudit des mains, des pieds et à coup de couvercle de pupitre, même quand il présente une motion de sympathies) qui avait ajourné le débat continua la discussion des affaires politiques provinciales.

Le session, dit M. Duplessis, eût dû être convoquée plus tôt. On ne saura prendre en considération, à cette session-ci, des amendements à notre Constitution.

M. Duplessis critique tout, les

Suite à la page 5

LES CHEMINS DE LA PROVINCE

L'honorable M. P.-E. Côté, ministre de la Voirie dans le Cabinet Taschereau a déposé, hier, en Chambre, à Québec, le rapport annuel de son département.

Le dernier inventaire des chemins donnait une longueur de 35,148 milles pour les chemins ruraux. Ces chemins se subdivisent en trois classes, soit:—

Chemins de première classe, 5924 milles; chemins de deuxième classe, 8,819 milles; chemins de troisième classe, 20,405.

CONFERENCE DES MAIRES DU CANADA A OTTAWA

Ottawa, 23. — Les maires des principales villes du Dominion vont s'attaquer à divers problèmes financiers municipaux aujourd'hui au cours d'une conférence qui s'ouvrira ici cet après-midi. On s'attend à la présence d'environ 70 délégués représentant les plus grandes villes d'un bout à l'autre du pays.

Un comité permanent, nommé lors de la première conférence des maires il y a un an, arriva ici avant-hier pour préparer le programme de la conférence. Celle-ci durera deux jours. Il sera décidé plus tard si la conférence fera des suggestions et recommandations au gouvernement fédéral.

Organisée par le maire Camilien Houde, de Montréal, la conférence des maires du Canada se réunit ici en avril dernier et rédigea des suggestions au gouvernement d'Ottawa, le priant Lewis, d'Ottawa.

entre autres choses d'assumer à lui seul le coût de l'aide au chômage. En décembre dernier, après que le comité permanent eut fait de nouvelles représentations, les octrois aux provinces pour l'aide aux chômeurs furent augmentés de 50 à 100 pour cent avec l'entente que les montants majorés seraient versés aux municipalités.

On s'attend à ce que la conférence d'aujourd'hui soumette que ces octrois ne sont pas encore suffisants et que plusieurs municipalités sont acculées à la faillite si on ne les soulage pas immédiatement du coût de l'aide au chômage.

Les membres du comité permanent, en plus du maire Houde, sont les maires G. G. McGeer, de Vancouver; John Queen, Winnipeg; Andrew Davidson, Calgary; E. J. Cragg, Halifax; Harris Johnstone, Moose Jaw et Stanley

VISITE AU CARDINAL

Un des premiers actes officiels de l'hon. Hector Authier, Ministre de la Colonisation, a été de rencontrer Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec. Le lendemain de son assermentation, M. Authier s'est rendu au Palais Cardinal en compagnie de Mgr A. Boulet, P.D., supérieur de la Société Diocésaine de Colonisation de Québec, qui a présenté le nouveau Ministre de la Colonisation au Cardinal. L'entrevue a duré plus d'une demi-heure.

CE QUE OTTAWA VA FAIRE POUR LE CHOMAGE

Ottawa, 25. — Le programme du gouvernement concernant les ramener au travail de la terre. l'aide au chômage a été divulgué en partie, hier, à la Chambre des Communes, quand le ministre du Travail, M. Rogers, a présenté un bill donnant à l'administration le pouvoir de coopérer avec les provinces, les organisations et les individus pour améliorer la situation des nécessiteux.

Le programme du gouvernement renferme les points suivants: 1.—Des sommes d'argent déterminées seront votées dans les estimés additionnels pour couvrir les frais du secours, mettant fin au "chèque en blanc" de l'ancien gouvernement.

2.—Une commission d'emploi sera établie pour coordonner tous les efforts pour aider les chômeurs, et pour promouvoir l'efficacité et l'économie.

3.—Des plans d'établissement sur les terres seront préparés de manière à absorber un plus grand nombre d'hommes des villes et

4.—Le gouvernement pourra négocier des ententes avec les provinces concernant le secours direct, continuant ou augmentant les paiements mensuels actuellement en vigueur.

5.—Le gouvernement aura le pouvoir d'inaugurer des programmes de travaux publics pour procurer de l'emploi.

6.—Des accords pourront être signés avec des compagnies, des sociétés ou des individus concernant l'expansion de l'emploi industriel.

7.—Le gouvernement aura le pouvoir de prêter de l'argent aux provinces.

8.—Les ententes avec les compagnies privées devront être sanctionnées par le parlement.

9.—La loi du secours expirera le 31 mars 1937.

Pourquoi pas?

Les Cigarettes GRADS

Très Douces

UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX

Fabriquées par
L.-O. GROTHÉ
LIMITÉE

MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE
Raoul-O. Grothé, Armand Grothé et Emile Grothé,
seuls et véritables propriétaires.

Le gouvernement veut, de concert avec les autorités fédérales et municipales, s'efforcer de soulager la misère des chômeurs. Si le temps n'est pas encore arrivé de mettre fin au système des secours directs, le gouvernement fera tous les sacrifices que lui permettra l'état des finances de la province, afin de donner du travail à ceux qui en demandent et sont disposés à s'y livrer.

L'année écoulée a laissé un déficit, moins considérable, toutefois, que celui de l'année précédente. Tous les pays et toutes les provinces du Canada subissent la même épreuve, et sont même plus frappés que nous. Le déséquilibre budgétaire est causé dans le monde entier par la diminution des revenus et l'aggravation des sacrifices qu'il faut s'imposer pour soulager la misère.

Le gouvernement ne croit pas pouvoir promettre un excédent des recettes sur les dépenses, cette année non plus, mais il pratiquera la plus stricte économie et n'imposera aucune taxe supplémentaire, car il estime que le fardeau des impôts est déjà suffisamment lourd et que toute charge nouvelle serait de nature à arrêter le retour à la prospérité normale.

Jusqu'à ce jour, la province n'a pas cru devoir se prévaloir de la loi fédérale relative à la pension de vieillesse. L'on estimait que nos admirables institutions d'assistance publique, secondées par notre population, résoudraient la question. Mais la misère des temps a trompé nos espérances, et le gouvernement vous priera d'adopter une loi qui permettra à la province de participer au système fédéral de pension de vieillesse.

Le gouvernement vous priera également, afin d'assurer le respect du dimanche, qui est la base des sociétés véritablement chrétiennes, et à la suite d'un jugement récent de la Cour d'Appel, d'annuler toute exception qui existe dans nos lois en faveur d'une classe de nos concitoyens.

Pour vivre et grandir, notre classe agricole a besoin d'un système de crédit large et facile. La loi fédérale, dans sa conception, a été un effort généreux. Québec s'y est promptement associée, et seule, de toutes les provinces canadiennes, pour aider les cultivateurs et favoriser les prêts, elle a assumé partie des intérêts. Il est encore possible de faire mieux. Et le gouvernement, sans être réfractaire à un système de prêt provincial, malgré les objections que celui-ci peut présenter, est cependant prêt à étudier ce système et à en faire l'essai, si le prêt fédéral ne peut être rendu plus facile. Le gouvernement, en collaboration avec le Dominion, croit cependant que le crédit

C'EST UN "HIT"

BIÈRE Frontenac White Cap

F 56

Discours du Trône

Honorables Messieurs du Conseil législatif,

Messieurs de l'Assemblée législative,

Vous ne sauriez commencer

vos travaux législatifs sans évoquer un instant le souvenir ému du bon Roi George V qui, pendant vingt-cinq années, présida aux destinées de l'Empire Britannique. Nulle part, la mort de ce souverain n'a laissé des regrets plus vifs que dans la province de Québec, où chacun avait appris à l'aimer et à voir en lui le monarque constitutionnel, gardien de nos libertés. Aussi, offrons-nous de nouveau à Sa Majesté Edouard VIII, en même temps que nos profondes sympathies, l'hommage de notre attachement à la Couronne. Nous lui souhaitons un règne heureux sur la trône illustré par les siens, un règne marqué par la paix et la bonne entente parmi tous ses peuples.

L'année 1935 a certes été témoin d'une amélioration de la situation économique, mais le chômage est encore un des problèmes redoutables que les gouvernements ont à résoudre. Un nationalisme outrancier ne l'entre-tient-il pas, parmi les peuples de la terre, en élevant des barrières qui rendent parfois très difficiles les échanges internationaux, source d'activité commerciale et industrielle?

Tél. No. 45 : : C. P. 99

FELIX ALLARD
Avocat

Edifice de :—
Germain & LaFrance, Ltée
AMOS, QUE.

Téléphone: 84

J. de V. LaFrance
SYNDIC AUTORISÉ
LIQUIDATEUR

1ère Avenue, **AMOS.**
(Edifice Germain & LaFrance Ltée)



ROI DES TERRES POLAIRES

Tout comme la souveraineté de l'ours polaire sur les terres du Nord est reconnue, ainsi la suprématie du Whisky Seagram "White Wheat" est indiscutablement admise, unique, sans concurrence et aucun autre Whisky ne peut lui être comparé.

Tiré des fûts en chêne blanc où il a vieilli pendant des années et embouteillé immédiatement, ce Whisky possède une saveur qui lui est caractéristique et qui est complètement différente de celle des autres whiskys.

SEAGRAM'S WHITE WHEAT WHISKEY



\$1.00
13 ONCES
25 ONCES \$1.90
48 ONCES \$2.65

VISITEZ

MONTREAL

Taux spéciaux de fin de semaine, à partir de \$1.50.—
REPAS à partir de 50c.

Un dollar et cinquante sous vous assureront une chambre confortable au Queen's, commençant le samedi matin, jusqu'au dimanche soir. — **Repas servis dans la grande Salle à Manger, au prix minime de cinquante cents chacun.**

L'Hôtel Queen's
Montréal

Donat RAYMOND, Président,
Vice-Prés. et Directeur Général
Adélaïde RAYMOND.

agricole fédéral peut être amélioré à l'avantage des cultivateurs. En outre de la partie de l'intérêt que la province assume, soit l'excédent de 3%, le gouvernement vous demandera de l'autoriser à payer partie du fonds d'amortissement des prêts, à faciliter la recherche et l'établissement des titres et à permettre aux emprunteurs de gager et hypothéquer, de préférence à d'autres gages et hypothèques, leurs biens meubles et immeubles, de manière à augmenter notablement le pourcentage de l'emprunt autorisé par la loi fédérale. Québec sera ainsi dans une position infiniment préférable à toutes les provinces soeurs, et nos cultivateurs auront un avantage qu'ils ne sauraient manquer d'apprécier.

Il est un groupe de notre province qui doit retenir l'attention bienveillante du gouvernement.

I'on se doit en effet de répondre à l'appel des jeunes. Au sortir des écoles, ils sont inquiets de l'avenir et se demandent vers où se diriger. Un bureau mettant en rapport direct employeurs et employés, faciliterait, il semble, l'obtention du travail aux jeunes et aiderait à la solution de ce problème.

(Suite à la page 4)

ARPENTEUR

C.-M. Deschênes, B.A.

Téléphone: 175

C. P. 264, : : **AMOS.**

SERVEZ CES POMMES DE TERRE et ce Lard Fumé en CASSEROLE

COÛTE 2½ SOUS PAR PORTION



VOICI, au mieux, un repas complet un seul plat, fumant et doré, enrichi de la saveur de la véritable crème fraîche de campagne. Ce n'est que l'un des mets affriolants que vous pouvez préparer au Lait St. Charles, mets nutritifs, rassasiants et si économiques!

Voici cette recette :

6 pommes de terre émincées
6 tranches lard de côtes fumé
1½ cuil. à soupe grasse de lard fumé (bacon)

1½ tasse Lait Evaporé St. Charles
1½ tasse eau chaude
Sel et poivre, Farine

Mettez un rang de pommes de terre émincées dans un plat graissé allant au four. Saupoudrez de farine, de sel et de poivre. Parsemez d'une partie de la graisse de lard fumé. Répétez ces rangs. Mélangez le Lait Evaporé St. Charles et l'eau. Versez sur les pommes de terre. Rangez les tranches de lard fumé sur le dessus. Couvrez et faites cuire au four 45 minutes, à 350° F. Découvrez et faites brunir en retournant le lard fumé une fois. (Recette pour 6 convives).

Le St. Charles ajoute une saveur riche et crémeuse aux soupes, crèmes de légumes et desserts; il améliore le goût du café et du thé. A cela rien d'étonnant! C'est du lait frais de campagne, entier, évaporé au double de sa richesse et irradié, pour l'enrichir de vitamines solaires D, dans les usines rigoureusement propres de Borden.

Exigez le Lait St. Charles dans la boîte revêtue de l'étiquette bleu et blanc, à la "Vache Dorée".



Fabriqué au Canada

LAIT ST. CHARLES Borden
IRRADIÉ

SC428AF



La
BIÈRE EN
BOUTEILLE
se vendant
le plus
AU
CANADA

BIÈRE
BLACK HORSE
PAVES

Les bonnes manières

L'éducation de l'enfant

Il faut de très bonne heure commencer l'éducation de l'enfant, tant pour former sa conscience que pour l'initier aux règles du savoir-vivre.

X X X

La justice, la sincérité, la fermeté, la gaieté sont à la base de toute éducation bien comprise.

Les punitions seront rares, mais toujours exécutées. Les parents ne manifesteront aucune préférence à l'un de leurs enfants.

Ils s'efforceront de donner le bon exemple et de montrer à l'enfant, si observateur, qu'ils ont le respect du devoir, le culte de la vérité.

On développera sa conscience en lui expliquant les conséquences de ses fautes. On lui laissera une certaine initiative, préférant lui apprendre à vouloir que d'exiger une docilité passive, mais les parents sauront imposer leur autorité, même si les ordres qu'ils donnent ne sont pas compris.

Nous ne blâmerons devant l'enfant aucun de ses éducateurs, nous ne discuterons pas les principes de religion et de morale que nous lui avons fait enseigner.

Nous saurons établir dans notre maison une atmosphère de paix, de gaieté. Sans cacher à l'enfant les peines inévitables, écartons de lui les inquiétudes, les craintes si déprimantes pour les jeunes, et qui laisseraient à son âme un pli de tristesse pour toute la vie.

L'enfant "mal élevé" n'est pas heureux et il rend son entourage malheureux. Donnons de bonne heure au petit garçon comme à la petite fille des habitudes de politesse et de courtoisie qu'il gardera sans effort.

La propreté et l'ordre qui seront enseignés. On exigera qu'il range à une place déterminée ses jouets, ses livres d'études. On lui défendra de se présenter à table ou au salon avec des mains sales, des cheveux mal peignés, des vêtements déchirés.

LE PLUS SATISFAISANT

M. Jacob P. Calsbeck, d'Orange City, Iowa, écrit: "J'ai employé de nombreux remèdes pour la constipation mais je dois dire que le Novoro est le plus satisfaisant. Quand j'emploie ce remède, mes intestins fonctionnent régulièrement et je puis bien dormir." Le Novoro du Dr. Pierre règle les intestins, tonifie l'estomac, et débarrasse le système des matières empoisonnées. En ce faisant, il produit un bienfaisant effet sur l'état de santé général. Il n'est pas vendu dans les pharmacies et peut seulement être obtenu chez les agents locaux. Pour renseignements, écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

—Les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves dans la mer. — La Rochefoucauld.

Le printemps venu, embellissons nos campagnes

Le ministère de la voirie déploie beaucoup d'activité pour intensifier le mouvement touristique dans notre province. Les campagnes d'embellissement rural qu'il a menées, à cette fin, de front avec l'amélioration des routes et la sécurité du trafic, ont donné partout d'excellents résultats. En présence d'un tel exemple, la population de nos campagnes, en général, n'est pas restée inactive. Nos cultivateurs, des sociétés d'agriculture, la société d'industrie laitière, ont voulu, dans le passé, coopérer à l'embellissement rural par une toilette soignée de leurs établissements agricoles, par une tenue attrayante de leurs habitations et de leurs bâtiments.

Dans la plupart de nos paroisses, on a, désormais, à cœur de donner, dès le début de chaque belle saison nouvelle, un aspect de propreté et de coquetterie que les touristes ne manquent pas de remarquer et d'apprécier. Accueillir les voyageurs étrangers qui visitent notre province, chaque année, avec notre bonne vieille hospitalité proverbiale, c'est très bien! mais, cela n'est pas suffisant. Il faut faire en sorte que les touristes que nous accueillons et que nous accueillerons de nouveau, au cours de la saison touristique prochaine, trouvent un charme particulier à parcourir nos belles campagnes et que leur vue ne soit pas choquée par le spectacle de fermes mal entretenues, de jardins envahis par les mauvaises herbes, par des habitations annonçant une absence totale d'entretien. Une clôture remise en place ou redressée, un parterre fleuri et propre, un peu de peinture et de chaux ici, un coup de râteau là, et voilà! tout est transformé et... à peu de frais!

Cette année encore, dès le printemps revenu pour de bon, nos cultivateurs, en plus grand nombre que jamais, voudront apporter leur part de collaboration à l'in-

NUL BESOIN D'EAU CHAUDE pour gâcher

ALABASTINE

Ayez des murs joliment nuancés avec une couche seulement! S'applique facilement, rapidement, uniformément — sans traces de pinceau. Grand choix de nuances. Superbes ensembles de couleurs et motifs au pochoir.

Gypsum, Lime and Alabastine.
Canada, Limited
PARIS, ONTARIO, CANADA



dustrie touristique dans cette province, en mettant de l'ordre sur leurs fermes, surtout à la devanture et aux abords de leurs maisons, en rangeant toutes choses de façon à ce qu'une belle ordonnance règne autour des bâtiments; en faisant reluire partout la propreté. Dans nos villages et nos paroisses que traversent nos routes, on verra à redresser les clôtures, à passer une couche de chaux sur les dépendances, à repeindre les maisons, à enlever les mauvaises herbes et les ronces dans les pardins et le long des routes, à fleurir les plates-bandes et les vérandas: embellissement peu coûteux et qui ne demande qu'un léger travail et rendra nos campagnes plus invitantes!

Que chacun y aille de son initiative, que chacun y mette du sien et le résultat sera tout simplement merveilleux, au double point de vue tourisme et satisfaction personnelle.

Le parc national a rapporté \$34,679

Les permis de pêche et de chasse ont rapporté à la province, durant le dernier exercice financier, la somme de \$399,735. La nouvelle licence de pêche (\$5) que le département vend aux touristes a rapporté \$7,320. Les amendes en vertu de la loi de la chasse ont rapporté \$2,755. Les revenus du Parc National ont été de \$34,679.

Heure Catholique

La causerie religieuse à l'heure catholique du 29 mars, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. Tétrault, S.J., professeur d'Écriture Sainte au Scolasticat de l'Immaculée-Conception. Il commentera une page d'Évangile: Le mariage de la sainte Vierge.

Cette causerie commence à 5 h. précises. A 5 h. 20 récita l'orgue par M. Eugène Lapierre, organisateur de la paroisse Saint-Jacques. A 5 h. 45 causerie sur l'intention de l'Apostolat de la Prière pour le mois d'avril par le R.P. Léon Bouvier, S. J., professeur de théologie morale au Scolasticat de l'Immaculée-Conception.

—La joie a ses larmes comme la douleur. — Metastase.



Pour Énergie et Vitalité

La Nourriture du Dr. Chase

AMYOT, BOUCHARD & RINFRET ARCHITECTES

Adresse: 126, rue St-Pierre, QUEBEC

Gaston Roberge
Notaire

Bureau: Dans le nouvel édifice de Germain & Lafrance, Ltée
AMOS, ABITIBI

Poussins à vendre
Poulettes 30 cts
Cochets 8 cts

Livraison sur demande de poussins de six races différentes. Liste complète de prix en français, envoyée sur demande, du plus important Couvoir, opérant dans le comté de Waterloo.

St. Agatha Hatchery
ST. AGATHA, ONT.

Tél. 85 C. P. 31b

Jean-Paul Dionne
Avocat

Edifice de: Germain & Lafrance, Ltée
AMOS, QUE.

GIN CANADIEN
CROIX D'OR

melchers

10 ONCES

85¢

26 oz. \$1.90 + 40 oz. \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville.

Demande à la Législature

DEMANDE A LA LEGISLATURE

Canada
Province de Québec,
District de Montréal.

AVIS est par les présentes donné que Harry Bell Montizambert, constructeur, Wilbur Mansfield, constructeur, et Robert Bernard Jennings, constructeur, tous de la cité de Montréal, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour la passation d'une Loi constituant en corporation une compagnie sous le nom de "Quebec Goldfields Transportation Company", pour tracer, construire, aménager, maintenir et exploiter un chemin de fer à partir d'un point ou près de la ville d'Amos ou la ville de Noranda, ou des deux endroits dans les districts électoraux d'Abitibi et Témiscamingue, respectivement, en la Province de Québec, et s'étendant d'Amos, dans une direction sud-est à travers les cantons Fliguery, LaMothe, La Corne, Varsan, Dubuisson et Bourlamaque, dans le district électoral d'Abitibi, et Sabourin, Marias et Granet, dans le district électoral de Témiscamingue, et de Noranda traversant les cantons de Rouyn, Joanne, dans le district électoral de Témiscamingue, et les cantons de Bousquet, Cadillac, Malartic, Fournière, Varsan, Dubuisson et Bourlamaque, dans le district électoral d'Abitibi, et de Sabourin, Marias et Granet, dans le district électoral de Témiscamingue; de là par la route la plus directe et la plus praticable à un point de raccordement avec les lignes de chemin de fer existantes à ou près de Mont-Laurier; et d'un point dans le canton Mitchell, près de la traverse de la Rivière Gatineau, dans une direction sud à un point de raccordement avec le chemin de fer existant en ou près de la ville de Maniwaki, dans le district électoral de Gatineau; et partant d'un point à ou près de Mont-Laurier à travers le district électoral de Labelle, par la route la plus directe et la plus praticable à une jonction avec le chemin de fer existant à ou près du village de Saint-Rémi dans le canton d'Amherst, dans le district électoral de Labelle; et partant d'un point en ou près de la ville d'Amos, ou au ou près du village de Senneterre, dans le district électoral d'Abitibi, ou partant de l'un et l'autre des dits deux points, par la route la plus directe et la plus praticable à un point sur le Lac Chibougamou, dans le district électoral du Lac Saint-Jean, une distance approximative de cent cinquante milles. Construire des embranchements et prolongements partant de n'importe quel point sur ces lignes principales, pourvu que, excepté pour les fins de raccordement avec un autre chemin de fer, toutes telles lignes d'embranchement ou prolongements n'excèdent pas cinquante milles en longueur.

Avec les pouvoirs ordinairement accordés à une pareille compagnie de chemins de fer et spécialement déterminer le nombre de directeurs; la convocation des assemblées générales; et les avis de convocation de telles assemblées; le droit d'acquiescer, aménager et gérer des hôtels, restaurants et maisons de divertissement public; le droit de construire, affréter et exploiter des bateaux à vapeur, construire et aménager des quais, etc., et en disposer et conduire des véhicules-moteurs, avions ou autres vaisseaux aériens pour le transport de passagers et du fret; augmenter le capital-actions de la compagnie; déterminer le délai accordé à telle compagnie pour commencer ses opérations; conclure des arrangements avec les municipalités et autres compagnies de chemins de fer pour l'exploitation du dit chemin de fer.

Et pour d'autres fins.

Montréal, le 9 mars 1936.

Les procureurs des requérants,
DILLON & DILLON.

"La Gazette du Nord"

41, Avenue Bégin, Lévis
CONTINUE "L'ABITIBI"

"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg., et est imprimée aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41, Avenue Bégin, Lévis, dont M. Félix Pichette est Président et M. J.-A. Gagnon, Gérant.

Discours du Trône

(Suite de la 2ième page)

me. C'est la volonté du gouvernement de vous demander de créer ce bureau.

Des conférences ont eu lieu à Ottawa, dernièrement, au cours desquelles on a discuté des amendements à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Les pourparlers ne sont pas encore terminés, mais le gouvernement ne consentira à aucun amendement qui ne soit soumis, au préalable, à la Législature et n'ait reçu son approbation.

Le traité récemment conclu entre le Canada et les Etats-Unis va ouvrir à nos cultivateurs un marché pour leurs produits agricoles. Afin de faciliter l'écoulement de ces produits dans la république voisine, le gouvernement vous priera de pourvoir à la nomination d'un agent commercial et agricole aux Etats-Unis.

Au cours de la dernière session, et à l'issue d'un grand congrès tenu à Québec, la Législature a voté une somme considérable pour venir en aide à la colonisation. Cette aide a été efficace, et le ministère de la colonisation, secondé par nos sociétés diocésaines, a dirigé des milliers de colons vers nos centres de colonisation. Le gouvernement se propose de donner toute l'ampleur possible à ce mouvement de retour à la terre. Il n'épargnera aucun sacrifice pour assurer le succès de nos centres de colonisation anciens et nouveaux.

Le gouvernement a également étendu sa sollicitude aux pêcheurs. Huit entrepôts frigorifiques ont été construits, et des primes généreuses ont été accordées aux pêcheurs, afin de leur permettre de construire des bateaux de pêche et de se procurer les agrès nécessaires.

Il me fait grand plaisir de vous signaler les progrès considérables réalisés par les arts domestiques, cette belle industrie québécoise. Le gouvernement entend également continuer vigoureusement, pour le bénéfice de nos cultivateurs, sa politique de drainage des terres et d'amendements calcaires.

Le gouvernement a aussi continué d'aider l'industrie de l'élevage des animaux à fourrure, si importante chez nous. Le service provincial, avec sa ferme expérimentale et son laboratoire, a considérablement favorisé l'avancement et la protection des éleveurs.

Au cours de l'année écoulée, l'industrie minière a progressé d'une façon très satisfaisante. La production des nouvelles mines métalliques de l'ouest de la province s'est fortement accentuée. L'exploitation du sous-sol de cette région a fourni de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers, en ces années dernières, et cela a contribué à l'essor général des affaires.

Les résultats favorables des travaux entrepris pour la découverte des mines en ce vaste territoire nous donnent lieu d'espérer que l'on mettra en oeuvre d'autres sources de richesse dont bénéficiera toute la population. L'on continuera à assurer les moyens propres à faciliter la recherche de nouvelles mines.

L'an dernier, la Législature a adopté trois lois importantes pour régler le régime de l'électricité dans la province. Le gouvernement a choisi, parmi nos experts les mieux versés dans les connaissances indispensables à l'organisation et à l'exploitation de systèmes de production et de vente d'énergie électrique, trois de nos concitoyens les plus distingués. Ils ont commencé leurs travaux, et l'on croit que, grâce à leurs efforts et à la coopération de tous les in-

Accidents d'Autos

EN 1935

On a enregistré 7,849 accidents d'automobiles dans la province de Québec, au cours de l'année 1935, suivant des statistiques qui viennent d'être rendues publiques par le Bureau provincial du Revenu dirigé par l'hon. R.-F. Stockwell, trésorier provincial.

Ce chiffre accuse une forte augmentation sur les statistiques de 1934 alors que 7,030 accidents avaient eu lieu dans la province. C'est Montréal qui tient la première place dans ce domaine avec 4,125 accidents en 1935 contre 3,995 en 1934; les autres villes se classent comme suit: Québec, 481 accidents en 1935 et 419 en 1934; Trois-Rivières, 129 accidents en 1935 contre 134 en 1934; Hull, 114 accidents en 1935 et 90 en 1934; Westmount, 171 en 1935 et 127 en 1934.

De plus, ces accidents ont causé 297 pertes de vie dans la province l'an dernier, contre 254 en 1934.

Un bilan de la situation depuis 4 ans, soit 1932-33-34 et 1935 démontre que 1,059 personnes ont perdu la vie dans des tragédies de l'automobile depuis 1932. Au cours de la même période de quatre ans, 19,328 personnes ont été blessées, et on a enregistré 28,535 accidents d'automobiles.

Au cours de l'année 1935, d'après les mêmes statistiques, il y a eu 3,958 collisions entre deux automobiles; et 1,183 collisions entre des automobiles et des piétons.

5,487 personnes ont été blessées dans des accidents d'automobiles à Québec en 1935, tandis que 5,056 avaient été blessées en 1934. Les accidents au cours desquels des personnes ont été soit tuées ou blessées se sont chiffrés à 4,415 contre 4,085 en 1934.

On a enregistré également dans la province l'an dernier 170,644 véhicules-moteurs, soit une augmentation sur 1934 alors que le service provincial avait enregistré 165,286 véhicules-moteurs de tout genre. De plus 152,045 licences de conducteurs ont été accordées en 1935, en outre des 43,168 licences de chauffeurs. Les accidents causés par les chauffeurs se sont totalisés à 2,097; tandis que 8,902 accidents ont été attribués aux conducteurs.

Intéressés, la province jouira de tous les avantages qu'on est en droit d'attendre de nos immenses richesses hydro-électriques.

Où acheter vos poussins...

Achetez-les dans votre district à un **Couvoir Coopératif Certifié**. Notre **Couvoir Certifié** vous fournira des poussins dont la production est sous la surveillance étroite du Ministère de l'Agriculture de la province de Québec.

Tous les sujets reproducteurs de notre couvoir ont passé l'épreuve du sang contre le pullorum (diarrhée blanche) par un laboratoire compétent.

L'achat de vos poussins à notre couvoir certifié vous offre toute la garantie possible. N'encourez aucun risque d'être déçu.

Les prix sont raisonnables, la livraison prompte et à date convenue. Comme la demande de poussins sera très considérable, cette saison, il serait prudent de nous envoyer votre commande immédiatement pour livraison à la date désirée.

Nous avons deux races de poussins :
PLYMOUTH ROCK BARRES ET LEGHORN BLANCS

PRIX POUR SAISON 1936

Plymouth Rock Barrés,	\$15.00 le cent jusqu'au 1er mai
	\$13.00 le cent après le 1er mai
Leghorns Blancs,	\$14.00 le cent jusqu'au 1er mai
	\$12.00 le cent après le 1er mai.

Frais de transport en plus.
Conditions de paiement : —
Dix pour cent (10%) avec la commande et la balance 8 jours avant livraison.

COUVOIR COOPERATIF D'AMOS

B. P. 218
AMOS — ABITIBI, QUE.

LE CARDINAL A LA MINE KING

Thetford Mines, 25. — Vêtu du costume des mineurs, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, est descendu hier dans la mine King et a visité aussi les moulins adjacents de l'Asbestos Corporation. Dans sa visite le cardinal archevêque était accompagné du major J.-G. Ross, gérant de la mine, de MM. les abbés Gédéon Sauvageau et J. Falardeau, curés de St-Alphonse et de St-Maurice de Thetford, M. l'abbé J. Matte, chapelain de l'hôpital de Thetford, M. l'abbé J. Campana, aumônier des syndicats ouvriers de Thetford, et des ingénieurs de la compagnie, qui du travail des ouvriers pour l'intérêt des distingués visiteurs.

Dans la soirée, Son Eminence prononça un sermon sur le mariage chrétien à l'exercice de la retraite pascale à Sa-Alphonse. Après la cérémonie, il y eut réception à la salle des Chevaliers de Colomb, où M. Georges Lafontaine, grand chevalier, lui souhaita la bienvenue au nom de ses confrères. Le distingué visiteur se rendit ensuite à la salle St-Maurice dans la paroisse St-Maurice où une soirée dramatique avait lieu à l'occasion de la fête du curé de la paroisse, M. l'abbé J. Falardeau. Prenant la parole, Son Eminence a présenté ses souhaits au curé à cette occasion.

Son Eminence le Cardinal s'est vivement intéressé aux travaux des mineurs, entrant en conversation avec plusieurs d'entre eux et ont décrit les diverses opérations leur adressant des paroles aimables et réconfortantes.

L'Imprimerie d'Amos

Les pionniers de l'imprimerie dans l'Abitibi.
Où l'on vend moins cher qu'ailleurs.
2ème Avenue, AMOS, C. P. 235

A VENDRE
A prix et conditions avantageux
VACHES D'HIVER,
9 CHIENS de TRAINE,
J.-E. Montambault
TEL. 43. -- AMOS.

Ouvrages de CIMETIERE

de toutes descriptions
Monuments, Epitaphes, Sculptures, Foyers, etc.
Ateliers les plus considérables au Canada.

A prix et termes faciles
Pour plus amples informations, adressez-vous à
P. H. GAVARD
C. P. 5. - Amos, Qué.
Représentant des maisons :
J. P. Laurin & Canadian Cut-Stone Co

A VENDRE

A PRIX ET CONDITIONS FACILES

Propriétés résidentielles — Fermes — Lots à culture et autres.

G. DUGUAY, Notaire,
EDIFICE AGENCE DES TERRES

Tél. Bureau : 170. --: Tél. Résidence : 159
AMOS, ABITIBI.

G. DUGUAY

Notaire
ASSURANCES GENERALES
— en connection avec —
Roy, Authier & Cie
(Edifice: Agence des Terres)
Amos, Qué.
761. No. 170 --: O. P. "H".

"JE NE VOIS PAS POURQUOI?"

(Suite de la page 1)

nominations de ministres, la pension aux vieillards, la formation du Cabinet parce qu'il s'y trouve trop d'avocats (lui en est un, et il l'oublie), le Crédit agricole, l'Agriculture, la Colonisation, le Travail. Le Gouvernement actuel, suivant lui, n'est capable d'aucune régie. La Province a grandi, prospéré et est à la tête de la Confédération et il ne veut pas en donner le mérite au parti libéral-Taschereau.

M. Duplessis n'a que du mal à dire de toutes les institutions politiques gouvernementales. Les journaux ministériels lui font mal mais il ne dit pas quels procédés son parti emploie pour rencontrer ses vues.

L'Honorable M. Taschereau a répondu immédiatement au Chef de l'Opposition.

Le directeur général du parti libéral provincial a félicité M. Dugas de son éléction au poste de Président de la Chambre. Il a complimenté le proposeur et le second de l'adresse en réponse au discours du Trône.

"Nous sortons d'une élection", dit M. Taschereau. L'année dernière, on nous disait: un gouvernement moribond. Le Chef de l'Opposition prédisait que nous, du gouvernement, nous serions à gauche, et qu'eux, de l'Opposition ils seraient à droite. Aujourd'hui, l'Opposition est à sa place, et nous nous sommes à la nôtre. "Nous sommes, ici", (en désignant du doigt) "et vous, vous êtes là".

Le gouvernement Bennett était fort, dit M. Taschereau, et il est tombé. On a fait, nous aussi, des pertes sensibles. Cependant, notre gouvernement est le seul qui a survécu. Il vivra et triomphera. Celui qui a eu des succès, ce n'est pas le chef de l'Opposition, c'est celui qui est à côté de lui. Ceux qui ont eu des succès sont encore les vrais libéraux. Le véritable vainqueur et M. Taschereau le désigne du doigt) c'est le député de l'Assomption; et le vrai vaincu, c'est le Chef de l'Opposition. (il le désigne du doigt également).

"Je ne peux passer, sans évoquer les souvenirs de l'Honorable Mercier, le véritable fondateur du parti libéral; Sir Lomer Gouin, noms gravés en lettres d'or dans l'histoire canadienne française. J'ai été appelé à le remplacer. J'ai eu du regret d'abandonner ma profession. Depuis seize ans, je supporte le fardeau de l'administration. Tant que j'aurai la force, la santé, je continuerai à administrer l'héritage que Sir Lomer Gouin m'a laissé. Les libéraux qui siègent à la gauche ont des tours dans leur nez pour le Chef de l'Opposition. Si le programme du député de l'Assomption a prévalu sur le programme du Chef de l'Opposition, pourquoi le député de l'Assomption n'a-t-il pas été le Chef?"

On a frappé le Chef du parti libéral. Toutes les injures m'ont été lancées. Je les ai acceptées. Une seule m'a peiné, c'est celle où l'on a dit de moi que je n'étais pas un éroyant.

M. le Président: qu'on dise ce que l'on voudra de moi, mais pas ça. Il n'y a rien qui m'ait plus attristé que cela. Ce que j'ai appris au foyer, je ne l'ai pas oublié. Je ne fais pas de parade de religion. On m'a attaqué de cette manière. Tout le parti a été mis au ban durant la campagne.

Je ne veux porter aucune accusation contre le clergé. J'ai bien le droit, cependant, de défendre mon parti quand on dit de lui qu'il est anti-religieux. La preuve qu'il ne l'est pas. C'est notre gouvernement qui a refusé la création d'un ministère de l'Instruction Publique; c'est notre gouvernement qui a voté la Loi de l'Assistance Publique; c'est notre gouvernement qui a confié les Asiles d'Aliénés à nos religieuses; c'est notre gouvernement qui a fourni des millions à nos Universités Catholiques.

Récemment, dit le Premier Ministre, je recevais d'un vieillard du Comté de Dorchester, paroisse de Ste-Germaine du Lac Etchemin, une lettre dans laquelle, il m'offrait ses félicitations pour avoir triomphé "de ces accapareurs de ciel et de ces distributeurs d'enfer".

Le Chef de l'Opposition demande la production de la lettre et le Premier Ministre l'informe qu'il va la lui donner et qu'elle lui est venue d'un vieillard de quatre-vingt ans, M. Misaël Morrissette.

Le Premier Ministre continue: Lorsque la session sera finie, on va réunir tous les libéraux et on va faire un programme. Les vrais libéraux seront tous présents.

L'Hon. M. Taschereau parlant de la pension de vieillesse dit: "La pension de vieillesse payée par la Province de Québec sera la plus généreuse de toutes les provinces de la Confédération Canadienne. Nous ne demanderons rien aux municipalités. Nous la paierons suivant la loi fédérale. Nos hospices et nos hôpitaux auront, peut-être à en souffrir mais le temps est venu de l'accorder."

Il y aura, dit M. Taschereau, un prêt provincial agricole et il annonce à la Chambre que des explications seront données lorsque la loi sera présentée.

Des jeunes, dit le Premier Ministre, rêvent d'établir une République canadienne-française sur les bords du St-Laurent. Ça peut sourire à l'imagination. A mon âge, après l'expérience acquise dans la vie sociale et économique, je me dis: c'est la bonne entente qui doit régner dans notre Province. On ne peut reculer ceux qui ayant vécu constamment avec nous ne sont pas de la même race que nous. Est-ce que nous dirons à ceux qui n'ont pas de noms français de s'en aller.

Quant à mon départ, à mon retrait, j'ai ma nature à moi. Elle me porte à me révolter. Tant qu'on m'attaquera, je resterai.

M. Taschereau termine par une phrase qui est plutôt célèbre. En désignant son adversaire qu'il généralise, il dit: "Je ne sais pas pourquoi il m'en veut, je ne lui ai

AMOS -- VS -- LA SARRE

Pour répondre au grand et élogieux REPORTEUR SPORTIF du Club de Hockey de La Sarre dans son grand et interminable rapport paru dans le journal La Gazette du Nord en date du 20 Mars dernier au sujet de la partie de Hockey jouée à Amos entre les La Sarre et les Amosois, nous devons lui faire remarquer:

1o—Qu'il a été très mal renseigné d'après son long rapport.
2o—Il va jusqu'à dire que La Sarre ont remporté le Championnat de l'Abitibi, alors qu'il n'y avait aucune ligue, aucun trophée en jeu et qu'il ne s'est joué que deux parties et c'étaient deux parties d'exhibition dont l'une fut annulée et l'autre gagnée par La Sarre.

3o.—Le La Sarre, après avoir joué plusieurs années contre le Club d'Amos, des parties d'exhibition qu'il a toutes perdues a tenté sa chance en entrant dans une ligue, laquelle comprenait les Clubs: La Sarre, Taschereau et Amos, et où il avait réellement un Championnat à gagner et, comme preuve de cet exploit, une coupe offerte par notre généreux concitoyen, M. Ivanhoe Frigon.

Cette coupe devait être gagnée d'après les règlements de la Ligue Régionale, qui comprenait les Clubs ci-haut mentionnés et qui spécifiaient que cette dite coupe deviendrait la propriété du gagnant pourvu qu'il réussisse à gagner trois championnats consécutifs, et, qui a réussi cet exploit si ce n'est le fameux club d'Amos sous la direction de A.-N. Drouin, la première année, la deuxième, sous la gérance de l'avocat Allard, et la troisième par Lucien Blais, l'As des joueurs de la Région.

Ces championnats ont tous été remportés suivant les règlements spécifiés malgré que le club La Sarre voulant à tout prix gagner est venu en contravention avec les règlements et a fait venir et payé un arbitre des plus compétents pour prendre charge de la partie jouée à Amos le 24 février 1935 laquelle partie il a perdue au score de 4 à 1. Cet arbitre avait pour nom: Fraser: Vous en souvenez-vous M. le Reporteur?

4o.—A l'occasion de cette partie, l'organisation Sportive de La Sarre avait organisé un Train Spécial, et nous profitons de cet écrit pour les en remercier malgré que Amos avait fait la même chose le dimanche précédent.

D'après le reporteur de La Sarre, il y avait 325 personnes de La Sarre? Est-ce un Bluff ou seulement pour rire de nous?

Peut-être qu'il y avait ce nombre mais combien y en avait-il de Macamic, Taschereau, Vilmonet et de la Ferme?

Si Monsieur le Reporteur veut prendre l'ensemble des excursions qu'il y a eu entre La Sarre et Amos ou Amos et La Sarre, il nous fera certainement plaisir de

jamais fait de bien".

Mtre Osear Drouin, après un extraordinaire discours comme celui prononcé par M. Taschereau, et reconnu grand, même par des bleus, a ajourné le débat. La motion de M. Drouin a eu l'effet: d'un pet dans l'eau.

comparer nos chiffres aux vôtres en ne tenant pas compte des autres localités.

5o.—On y lit plus loin que Amos est mauvais perdant et que les moyens employés par les supporters d'Amos ne sont pas au gré du Club La Sarre. On se demande en vain où le lumineux reporteur de La Sarre a-t-il puisé ces renseignements? Ce sont, nous en sommes certains que des renseignements ne sont sortis que de son cerveau, car Amos et toute la population était fière du succès du club La Sarre ce soir-là, car chacun se disait pourvu qu'il en gagnera une à tous les trois ans, ce sera beaucoup mieux qu'à tous les huit ans.

Nous tenons à dire en passant que le Club de La Sarre est très persévérant et les longs articles de son reporteur nous le prouvent.

6o.—Nous n'avons que des éloges à faire à tous les joueurs des deux équipes pour le beau jeu qu'ils ont fourni.

Cependant, le La Sarre prétend que Amos n'aurait pas dû faire de point, prétextant un manque de l'Arbitre. Il faut toujours se baser sur quelque chose et s'il avait fallu que le score fut le contraire, nous nous demandons ce que seraient devenus les arbitres d'après votre reporter?

Vous faites des éloges du fameux trio du La Sarre; c'est très bien, car jouant avec vous depuis une dizaine d'années, nous les connaissons à merveille et vous en connaissez les résultats autant que nous.

7o.—Plus loin, on nous dit qu'à la mise au jeu, les deux équipes étaient au complet. Tant qu'au club La Sarre, nous ne pouvons rien dire, seulement pour les Amos on doit faire remarquer que Jos. n'a pas joué du tout et qu'à la troisième période, Maurice et Henri ont dû quitter la patinoire pour se rendre à une séance de gymnase où le devoir les appelait et que c'est alors que le La Sarre fit ses deux fameux points restés célèbres dans les annales du Club de Hockey La Sarre.

8o.—Nous lisons plus loin: — toutes nos félicitations à Messieurs les Arbitres. Je prends encore Votre Haut Reporter sur ce point, car quelques lignes précédentes, il met le blâme sur l'arbitre si Amos a fait un point.

De plus, il déclare que le La Sarre a gagné par son beau jeu et

—Suite à la page 8—

Comment Pierre devint routier

Une étape impressionnante de la vie de nos jeunes éclaireurs.

Pierre a maintenant dix-sept ans. Quatre étoiles d'ancienneté brillent sur sa poitrine. Le scoutisme en a fait un beau jeune homme longuement façonné et préparé pour les luttes de la vie.

C'est alors pour lui le moment de passer à la route afin de s'armer davantage et de se préparer aux assauts qu'il aura à subir. Et le petit bonhomme d'hier; encore enfant, deviendra un beau routier, vaillant, viril, qui grandira encore en gardant un souvenir ineffable des beaux jours passés à la troupe qui lui ont valu d'être aujourd'hui ce qu'il est.

Après un noviciat de six mois où il aura donné satisfaction à ses chefs, après avoir réfléchi, même prié, et médité, il sera appelé à faire son départ. C'est alors que, debout et tête nue comme au jour de sa promesse scoutie, fièrement campé devant ses chefs, il répondra à l'interrogatoire serré et renouvellera sa promesse. On lui remettra les insignes dûs à son rang. Le noeud d'épaule jaune, vert et rouge, pour lui rappeler à toutes les minutes qu'en lui doit vivre tout le scoutisme et qu'un routier est un homme complet. Il recevra aussi le bâton fourchu, figure du bien et du mal entre lesquels il aura à choisir. Enfin on lui remettra la hache, symbole de l'énergie qui lui ouvrira la route.

Puis le chef ajoutera: Maintenant, tu peux partir, la route est ouverte,

Et quelle route? La vie... Chaque jour il devra s'employer énergiquement à servir. Après avoir beaucoup reçu, il donnera à son tour sans compter.

Son premier service sera dans le scoutisme. Des troupes et des meutes l'attendent; il courra vers elles. Rempli d'ardeur, il ira faire part de son savoir, se dépenser pour ses petits frères scouts et louvetaux. Il les guidera dans la même voie où on l'a conduit lui-même.

Quand plus tard, il aura fait le choix de sa carrière, qu'il soit patron ou simple employé, pour accomplir ses devoirs professionnels, il appliquera les principes dont il a connu les bienfaits et pratiquera les vertus du scoutisme dont il a constaté les résultats féconds.

Il sera ainsi non seulement un routier parfait mais aussi l'homme complet de demain.

(du "Scout catholique").

Agents (Jobbers) pour l'Abitibi

Huile à moteur et industrielle, ligne complète de produits pétroliers réceptifs, une pinte à baril 45 gallons.

Bons prix. Territoire exclusif. Instruction complète.

CIE DE PETROLE HOCHELAGA,

148, ST-PAUL-EST,

MONTREAL, P. Q.

SOYEZ UN HOMME FORT . . .

. . . un homme fort est précieux. Acquérez des forces et conservez-les en faisant usage des PILULES MORO, ce bon tonique contre :

faiblesse
manque d'appétit
fatigue habituelle
nervosité
épuisement



PILULES MORO

Ch. Médicale Moro, 1200, rue St-Denis, Montréal.

RIEN NE REMPLACE LES "MATIÈRES INASSIMILABLES" NATURELLES

Indispensables pour corriger la constipation*

On reconnaît généralement la gravité de la constipation. Mais trop souvent on se drogue avec des cathartiques violents qui engendrent la constipation chronique.

Le moyen naturel de corriger la constipation ordinaire, c'est de s'attaquer à la cause du mal, qui est généralement le défaut de "matières inassimilables" dans les repas.

Comment absorber ces "matières inassimilables"? Les fruits et les légumes en contiennent, le son en a davantage. Le produit le plus demandé dans ce genre, c'est le Son ALL-BRAN Kellogg. Les "matières inassimilables" du Son ALL-BRAN agissent doucement. Le Son ALL-BRAN renferme aussi des vitamines B et du fer.

Cette savoureuse céréale est un aliment salubre. Servez quotidiennement du Son ALL-BRAN, avec du lait ou de la crème, ou encore cuisiné dans les mets.

Deux cuillerées à soupe de Son ALL-BRAN, tous les jours, corrigent ordinairement la constipation causée par le défaut de "matières inassimilables". Si ce traitement ne réussit pas, consultez votre médecin.

Le Son ALL-BRAN stimule doucement l'organisme interne. Dans toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

*La constipation causée par défaut de "matières inassimilables".

Les municipalités scolaires

On compte présentement dans la province de Québec 1,671 municipalités scolaires, suivant des statistiques recueillies dans le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique, préparé par l'honorable Cyrille-F. Delage, et déposé hier à la Chambre par l'honorable M. Athanase David.

Ces municipalités scolaires sont régies par 1,857 corporations scolaires.

On compte donc d'après ces statistiques 1,515 corporations scolaires catholiques et 342 corporations scolaires protestantes.

NE PAS OUBLIER

Que nous vous laisserons savoir nos nouveaux bas prix avant de faire votre réparation de montre ou bijou, si désiré.

PRIX DÉFIANT TOUTE
COMPÉTITION

J. G. Lafontaine

Horloger - Bijoutier - Graveur

Gradué de la WISCONSIN INSTITUTE OF HOROLOGY

Le seul bijoutier à La Sarre qui a passé ses examens et a obtenu son certificat.

Notre ouvrage est garanti pour UN AN, par écrit.

B. P. 125, -- La Sarre, Qué.

UNE DECLARATION DE SON EMINENCE

La Semaine Religieuse de Québec a publié, hier, la déclaration suivante de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

DECLARATION

Le Service de la Presse Canadienne a donné à plusieurs journaux tant de langue française que de langue anglaise, une analyse aussi fantaisiste que tendancieuse du Document privé adressé par Nos seigneurs les Archevêques et Evêques de la Province de Québec au Clergé de leurs diocèses respectifs. D'autres rumeurs non moins inexacts ont cours, de même, en divers milieux. On ne sait s'il faut en accuser plutôt l'imprécision commune à tant d'esprits, ou bien une passion politique aveuglée et l'habitude de faire servir à ses fins propres, par tous les moyens, les exposés les plus nets et les faits les plus évidents.

En tout cas, il n'est pas possible de laisser circuler sans une stricte mise au point des nouvelles aussi mêlées que celles qu'on a répandues à ce propos dans tout le pays, et qui sont de nature à désorienter les esprits.

o o o

En premier lieu, il faut affirmer catégoriquement qu'il n'y a aucune contradiction ni évolution dans les divers documents publiés par l'autorité épiscopale, à propos de politique et d'élections, en ces derniers temps :

1.—Le 26 juillet dernier, une Circulaire aux Curés leur donnait instruction de mettre en garde contre divers abus électoraux ;

2.—Le 20 décembre, les prescriptions du Concile Plénier de 1909 étaient publiées dans la *Semaine Religieuse* de Québec, rappelant aux prêtres la conduite à tenir à propos des questions politiques, et au cours des campagnes électorales, pendant lesquelles ils doivent ne rien faire publiquement sinon sous la direction de leurs Evêques ;

3.—Le 18 janvier suivant, pour faire face aux rumeurs les plus sottes et mettre fin aux exploitations les moins honnêtes, une lettre pastorale affirmait énergiquement que le droit naturel et civil ne défend point, ni à l'Eglise ni au Clergé, de s'occuper de politique, au contraire. Quant aux règles prescrites à ce sujet par les autorités ecclésiastiques et qui constituent le droit canonique, elles sont du ressort exclusif des

Evêques, non des hommes publics ni des fidèles ; pas plus que l'observation, par exemple du carême et du vendredi, prescrite aux catholiques, ne relève des politiciens. Cette même Lettre pastorale stigmatisait une fois de plus les abus électoraux ;

4.—Enfin le document privé qu'a prétendu analyser le Service de la Presse Canadienne, a renouvelé les prescriptions du Concile Plénier de Québec, déjà publiées ouvertement, comme on l'a dit ci-dessus, et celles de la Discipline du diocèse de Québec, déjà publiées de même. Ces textes, même avec les quelques lignes de recommandation particulière qui les accompagnent, ne font que confirmer une discipline existante, et n'y ajoutent rien.

o o o

Il résulte de cela que le Clergé possède indubitablement le droit naturel et civil de s'occuper de politique et d'élections, mais que les Evêques, pour des motifs dont ils demeurent les seuls juges, en règlementent l'exercice, en vertu de leur autorité canonique, et selon les prescriptions qu'ils viennent de rappeler. Où y a-t-il, en cela, semblant même de contradiction pour les esprits non prévenus ?

Faut-il ajouter, pour confondre d'audacieuses calomnies, que l'Episcopat tout entier de la Province a été et demeure d'une unanimité parfaite en cette matière, sans qu'il y ait eu besoin d'aucune intervention étrangère ou supérieure, mais de par la logique même de la discipline toujours et partout reçue dans la Province.

o o o

Il faut enfin déclarer, contrairement au pseudo-résumé du dernier document paru en divers journaux :

1. — qu'aucun acte épiscopal



Vieil or Vieux bijoux

J'achète le vieil or de toutes sortes, tel que boîtiers de montres, chaînes, dents en or, pièces d'or, lingots, etc., etc. Envoyez vos bijoux à l'adresse suivante et je vous allouerai le plus haut prix. Je paie de suite et par mandat de poste. Si vous acceptez le montant vous échangez le mandat. Sinon, retournez-le et votre or vous sera retourné. — Adressez :

La Raffinerie de l'Est

74, rue St-Joseph, Québec

La saveur de l'Orange Pekoe
"Salada" est sans égal

THÉ "SALADA"

ne défend aux prêtres de faire allusion aux questions politiques dans leurs conversations privées ;

2. — non plus qu'"en écoutant les confessions" ; ce qui du reste eût été superflu, car on n'a pas établi d'abus en cette matière ;

3. — qu'il n'y a pas eu de "concile plénier des Evêques en 1925" ;

4. — qu'aucun rituel n'y a été préparé ;

5. — que la formule à lire à l'approche des élections n'est pas incluse dans le livre de messe des prêtres.

Il faut penser ainsi d'autres affirmations gratuites, pour ne pas dire inconcevables, du même genre, publiées ailleurs ou répétées de bouche en bouche.

o o o

Il y a lieu d'espérer que les journaux dont la bonne foi aura été surprise voudront bien pu-

Les ponts de péage

Les ponts de péage ont rapporté à la province, pour l'exercice financier 1934-35, la somme de \$191,366. une fois déduit le coût de l'entretien. La construction des grands ponts en cours ou commencés a coûté \$1,511,009.

L'entretien des édifices publics a coûté \$576,966, tandis que l'entretien des prisons et des Palais de Justice a coûté \$77,000.

Ces chiffres sont extraits du rapport déposé en Chambre, hier après-midi, par l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics.

blier cette Déclaration.

† J.-M. Rodrigue Card. VILLENEUVE, O. M. I., Archevêque de Québec.

Québec, le 16 mars 1936.



CA VAUT UNE

BIÈRE

Dow
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 146 ANS

D-21-5F

TONIFIEZ-VOUS

Vous qui souffrez de :

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Douleurs de dos, de reins
Périodes douloureuses
Irrégularités
Troubles internes
essentiellement féminins
(symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)



Prenez les bonnes PILULES ROUGES, qui, depuis 40 ans, font du bien aux femmes dans votre état. Pourquoi ne vous ferait-elles pas du bien à vous aussi ?

• PILULES ROUGES •

pour les Femmes Pâles et Faibles

Chimique FRANCO Américaine Liée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an. — PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adressez-vous à : —

JULES LAVIGNE

Notaire

LA SARRE

:-:

ABITIBI, QUE.

Hygiène

Ventilation et aération

Beaucoup de gens sont sous l'impression, lorsqu'ils se sentent fatigués et mal à l'aise, bien qu'au repos dans leur demeure, que cela est dû à un manque d'hygiène et à un surplus d'oxyde de carbone dans l'air de la pièce qu'ils occupent. L'on a soutenu cette théorie pendant longtemps, mais l'expérience est chargée de prouver le contraire. Les portes et les fenêtres d'une pièce occupée peuvent être toutes closes ; cela n'affecte aucunement la composition chimique de l'air, sauf peut-être s'il s'agit de compartiments hermétiquement fermés comme un sous-marin.

Le malaise qu'on ressent après l'occupation prolongée d'un local sans ventilation n'est toutefois pas imaginaire ; il provient de l'évaporation trop lente de la transpiration insensible. Le corps humain produit constamment de la chaleur ; chaque mouvement musculaire a une répercussion calorifique ; même si nous sommes au repos, les battements du coeur, le mouvement des poumons et des autres organes créent de la chaleur.

Dans les conditions normales,

le corps humain élimine sa chaleur par rayonnement, par conductibilité et par évaporation de la transpiration. Si l'une ou l'autre de ces fonctions naturelles est entravée, les glandes sudoripares deviennent plus actives et secrètent plus abondamment, la sueur s'accumule à la surface de la peau ; c'est la transpiration sensible. L'évaporation de la transpiration insensible ou moiteur de la peau rafraîchit le corps. Cette évaporation ne peut se faire normalement si l'air qui nous entoure est saturé d'humidité. L'on peut supporter la chaleur à un degré assez élevé si elle est sèche, mais une chaleur humide provoque des malaises ; la température du corps s'élève, le pouls s'accélère et puis survient quelquefois le coup de chaleur, ce qui arrive assez fréquemment dans les pays chauds.

Il peut paraître excentrique de traiter de ce sujet à une saison où on a toutes les peines à se réchauffer, mais on sait que c'est aussi durant cette saison que nombre de personnes se confinent dans des maisons surchauffées affectant ainsi considérablement leur santé et diminuant leur résistance à la maladie.

Nous ne pouvons généralement pas régler à notre guise le degré d'humidité de l'air de nos demeures et de nos bureaux, mais ce que nous pouvons tous faire c'est d'y maintenir une température convenable avec un léger mouvement de l'air. N'allons pas tomber dans l'excès et nous exposer aux courants d'air ou à une température trop basse, mais rappelons-nous qu'il est encore plus dommageable à notre santé de vivre dans des serres chaudes.

Le vêtement est aussi un bon régulateur de la déperdition du calorique du corps humain ; ef-

L'esprit sérieux

C'est bien à tort. On peut avoir un esprit sérieux sans bannir de sa vie la joie, le charme, l'aménité du visage, des pensées et des paroles.

Dieu merci ! il y a encore parmi la jeunesse féminine beaucoup de sérieux malgré des apparences de légèreté. Mais aussi, il y a beaucoup trop de médiocrité, cause de la peur de l'effort. Il est nécessaire pourtant à l'acclimatation de l'esprit sérieux dans les âmes.

Qu'est-ce donc au juste que l'esprit sérieux ? Ne compterait-il pas au nombre de ces notions vagues dont nous sommes si riches ?

C'est d'abord de la réflexion. Combien ne réfléchissent pas, c'est-à-dire ne prennent pas le temps de regarder, d'étudier, de peser, avant de se prononcer en jugements ou en déterminations ! On a dit que le tempérament féminin était enclin aux décisions par impressionnisme, sentimentalisme ou même snobisme. Autant de défauts contraires à la ré-

flexion. Il faudrait voir à réagir contre cette tendance si elle était la nôtre. On peut bien, sans verser dans l'aboulisme ou l'irrésolution, temporiser un peu avant de partir. "Le coeur a ses raisons que la raison ne comprend pas..." Oui, il n'en faut pas faire fi. Mais ce serait dommage d'en faire toujours un principe. C'est plutôt une exception à la règle.

Elles se risqueront parmi toutes lectures, elles se lieront d'amitié

LE FUMEUR SAGE
CHOISIT
les cigares
WHITE OWL
Deux FORMATS
"INVINCIBLE" 5
"STREAMLINE" 5

avec les premières venues, sans discrétion ni épreuve.

Elles diront : pas moyen de se fixer, il y a trop à savoir ; il faut prendre une teinte de tout, il faut goûter à toutes les coupes.

Elles ne savent pas choisir parmi les meilleures sources du savoir et du bonheur. Elles ne sont pas abeilles industrielles. Elles risquent de rester longtemps papillons et de brûler les ailes.... dans l'esprit sérieux. Entendons.

Enfin, il entre du réalisme par là que l'intelligence et la volonté vont à la substance de tout, travaillent en profondeur, ne s'arrêtent pas à l'écorce, cassent la coque pour trouver le fruit.

Est-ce que nous ne serions pas de celles qui se contentent de l'à peu près, prennent un verni simplement. En somme, nous craignons l'effort. Il faut secouer cette apathie : c'est une cangue. Souvenons-nous que "les esprits pénétrants dépassent les préliminaires : ils ne s'arrêtent pas sur le bord des questions et n'y arrêtent personne."

Toute l'influence des "esprits sérieux" est là.

LE NOEL

HEMORROIDES
sont promptement soulagées
par l'usage de
L'ONGUENT
du Dr. CHASE

Contre
Maux de Tête
Névrologies
La Grippe
Douleurs
Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

Cette RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE
40 ONCES, \$2.65
En vente au Canada depuis plus de 100 ans.

GIN FLACON PLAT, 26 ONCES, 85¢ \$1.90
de KUYPER

Distillateurs, Rotterdam, Hollande, Maison fondée en 1695. 148F
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON.

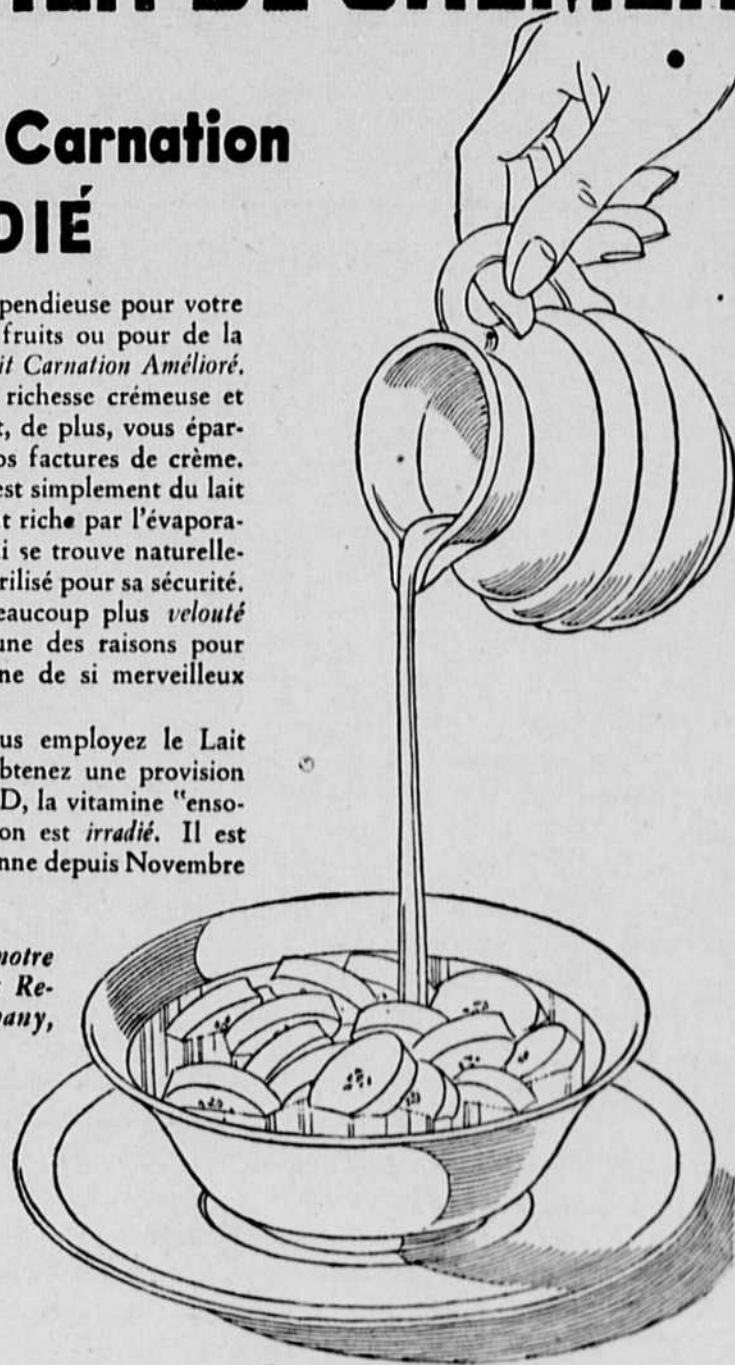
MOINS CHER DE CRÉMER

Avec le LAIT Carnation IRRADIÉ

AU LIEU d'une crème dispendieuse pour votre café, vos céréales, vos fruits ou pour de la crème fouettée—essayez le Lait Carnation Amélioré. Vous serez enchantée de la richesse crémeuse et douce du Lait Carnation. Et, de plus, vous économisez plus d'un tiers sur vos factures de crème. Le Lait Carnation Amélioré est simplement du lait entier, pur, rendu doublement riche par l'évaporation d'une partie de l'eau qui se trouve naturellement dans tous les laits, et stérilisé pour sa sécurité. Etant homogénéisé, il est beaucoup plus velouté que la crème—ce qui est une des raisons pour lesquelles le Carnation donne de si merveilleux résultats dans la cuisine.

Et, chaque fois que vous employez le Lait Carnation Amélioré, vous obtenez une provision supplémentaire de Vitamine D, la vitamine "ensoleillée"—car le Lait Carnation est irradié. Il est donné aux Quintuplettes Dionne depuis Novembre 1934.

Ecrivez pour demander notre livre gratuit: "100 Superbes Recettes", à Carnation Company, Limited, Toronto Ontario.



Le **Carnation**
UN PRODUIT CANADIEN **Milk** "provenant de Vaches Bien Nourries"
Amélioré

LA MARQUE DE LAIT ÉVAPORÉ SE VENDANT LE PLUS AU MONDE

CHEZ NOS GENS

REINE DES SPORTS A AMOS

Le récent concours de popularité et Lafleur ont gagné les premiers prix, auquel ont pris part les demoiselles Florida Caouette et Hermine Lafleur, a remporté un succès dépassant les espérances des organisateurs.

Mlle Caouette a remporté la palme.

On peut se faire une idée du travail accompli par les candidates, en constatant qu'elles ont vendu des billets de cinq sous chacun, pour un montant total de \$820.75.

Le comptage a été fait mardi soir, le 24 mars, chez M. Emery Sicard, sous les yeux impartiaux de nos deux gérants de banque: MM. Voyer et Bail. M. Zénon Bacon représentait la Commission Athlétique.

MM. Conrad Drouin, Lucippe Hivon et Armand Audet ont fait un geste digne de mention en versant la jolie somme de \$175.00 au trésor du Comité des Oeuvres Paroissiales. En termes délicats, Madame Emery Sicard, secrétaire de cette organisation de bienfaisance, a remercié vivement les propriétaires de la patinoire d'Amos pour ce don généreux et pour d'autres faveurs accordées durant la saison qui vient de finir.

Cette agréable soirée s'est terminée par une partie de bridge des plus intéressantes. Mmes Bail



Mlle FLORIDA CAOUETTE
"Photo Studio C. E. Morasse",
Amos, Qué.

L'heureuse gagnante du concours de popularité est la fille de M. François Caouette, marchand bien connu, d'Amos.

Nos félicitations, en attendant le couronnement!

LA SESSION PROVINCIALE S'EST OUVERTE MARDI

La session provinciale s'est ouverte mardi après-midi, à 3 heures. Il y avait une assistance considérable et la grande salle du Conseil Législatif était remplie d'invités tous vêtus de noir à cause de la mort récente du Roi Georges V.

Après le choix unanime du député de Joliette, M. Dugas, comme président de la Chambre, tous les membres de la Députation, leur président en tête, se sont rendus à la salle du Conseil Législatif pour écouter la lecture du discours du Trône (nous le publions en page intérieure). Son Excellence l'hon. M. Patenaude a prononcé ce discours dans les deux langues après quoi les députés sont revenus dans la salle de l'Assemblée Législative, où on a ajourné au lendemain.

Mercredi, le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône a été ouvert à la séance de l'après-midi. Le député de Bagot, M. Dumaine, a prononcé un magnifi-

que discours repassant les actes de la grande administration que l'hon. L.-A. Taschereau et ses collègues ont donné à la province de Québec. Le secondeur a été M. Connors, député de Ste-Anne, qui a parlé en anglais. Il a fait une révision des actes administratifs du gouvernement repassant tous les points de l'administration Taschereau et soulignant l'idée que dans la province-soeur, l'Ontario, l'administration actuelle est à copier nos lois sociales pour le bénéfice de leurs administrés, ce qui est tout à l'honneur du premier ministre et des dévoués collègues. Plusieurs des ministres, parmi lesquels l'hon. M. Authier, ministre de la Colonisation, ont posé leur premier acte officiel à la Chambre en déposant le rapport de leur ministère pour l'année qui vient de s'écouler.

CUISINIER

demande position Hôtel ou Restaurant; expérience et bonnes références si désirées.

Pierre Beaulieu

Hôtel Shawinigan,

SHAWINIGAN FALLS.

Remerciements

La famille François Caouette remercie sincèrement la population d'Amos et de l'Abitibi, ainsi que de Rouyn, de la région des mines, et tous autres qui ont prêté leur généreux concours à l'élection de Mademoiselle Florida Caouette, comme Reine des sports. Merci.

LA MOTHE

STATISTIQUES

Au cours de l'année 1935, il y a eu dans notre paroisse: 7 mariages, 6 sépultures et 25 naissances.

VISITE AUX CLASSES

M. le Curé a fait récemment une visite aux classes, dans le but de passer un examen pour le catéchisme.

VA-ET-VIENT

M. le Curé est de retour de la Mine O'Brien, où il était allé en Mission.

—Mme Albert Dorion, d'Amos, est de passage à La Mothe. Elle a assisté au service anniversaire de sa mère Mme Israël Dufour.

—Mlle Blanche Richard, de Montréal, passera quelques semaines, en repos, chez ses parents M. et Mme Wilfrid Richard.

—MM. Gaudias Bélanger et W. Mayrand, sont de retour d'un voyage d'affaires à Amos.

—Mlle Cécile Laquerre, de Montréal, est en visite chez sa soeur Mme Adélaïde Dorval.

—Mme Alfred Dorval est de retour d'une promenade qu'elle a faite à Amos.

—Mlle Alice St-Pierre, de la Mine O'Brien, est de passage chez sa soeur, Mme A. Croteau.

—MM. W. White et Eug. Bélanger, sont de retour d'un voyage d'affaires, à Val d'Or.

Amos vs La Sarre

Suite de la page 5

son adresse et non par une tierce personne.

Je demandais encore à ce Monsieur s'il était à la partie du 24 février 1935, laquelle partie était sous le contrôle de l'arbitre Fraser, que votre club La Sarre avait engagé et si c'est cette tierce personne qui a fait gagner Amos par un score comme il ne s'en était pas encore vu dans la ligue régionale.

En terminant, nous ferons encore remarquer à tous les lecteurs, supporters et autres que l'an prochain, ces deux équipes se rencontreront de nouveau et si La Sarre ne met pas de bois dans les roues comme il l'a fait l'automne dernier, il y aura encore une ligue régionale, un Championnat à gagner et une Coupe pour les vainqueurs.

Au public tant de La Sarre que d'Amos, nous les en remercions beaucoup pour leur encourage-

PROGRAMME DE LA FETE SPORTIVE

Dimanche le 29 mars 1936

Comme par les années passées, la Direction de la Patinoire d'Amos, termine sa saison des Sports d'Hiver par les grands Marathons de RAQUETTES et de SKIS.

A 2 h. 45, à la résidence de S. H. le Maire d'Amos, M. G.-A. Brunet, sera remis par celui-ci à la Reine des Sports, la CLEF de la VILLE d'Amos.

A 3 hres, à la Patinoire d'Amos, la Reine, accompagnée de M. G.-A. Brunet, Président de la Commission Athlétique d'Amos, des Organisateurs et des Officiels, donnera le signal du départ pour la Course en Skis.

A 4 hres, toujours à la Patinoire, la Reine donnera le signal du départ pour la course en Raquettes, laquelle sera courue sur la pa-

tinoiner. A 8 hres, à l'Hôtel Transcontinental, la Reine présentera aux différents gagnants les Coupes et Bourses.

Le Juge en chef pour les courses sera M. John Riley, assisté des membres de la Commission Athlétique et de quelques autres.

Ces deux Marathons sont sous le patronage de la Commission Athlétique d'Amos.

Admission à la Patinoire: 0.15

x x x

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui se sont intéressés au Sport durant la saison qui se termine, et leur demandons de nouveau, leur coopération pour faire de cette journée l'une des mieux réussies.

EN FOULE EN FOULE!

Note Sociale

MM. David Gourd et J.-W. LeFebvre, marchands d'Amos, étaient de passage à Québec cette semaine. Ils sont allés saluer leur député, l'hon. M. Authier, au ministère de la Colonisation.

Comment Dieu fit notre doux parler

Un archange descendit du ciel un clair matin, et cueillit sur la terre tout ce qui s'offrait de plus précieux en grâce et en beauté. Il prit de chauds rayons de soleil, le miel de la ruche, l'haleine parfumée des fleurs, un soupir dans les bois, un peu de laine blanche, quelques duvets tombés d'un nid d'oiseaux, le chant d'un enfant, la caresse d'une mère, un salut de châtelaine, un coeur d'évangéliste, tout débordant de tendresse, un regard de ciel bleu, d'amour consolateur... Alors l'ange demanda à Dieu de fondre tout cela dans un joyau d'or fin; puis pour parfaire cette oeuvre magnifique, d'y ajouter un sourire divin.

Dieu sourit, et ce fut le doux parler français.

AMATEUR

En Voyage

M. Rosario Dupras, gérant du magasin Ivanhoe Frigon de Val d'Or, est actuellement à Montréal par affaire. Il se rendra ensuite à Atlantic City, avec sa soeur Mariette pour un séjour de quelques semaines.

Tempête à Rouyn

Une tempête de sable a soufflé sur cette région mercredi et en quelques minutes a complètement changé l'aspect de cette ville minière du Nord, car la couleur de la neige est devenue d'un brun foncé. Le printemps qui cependant continue à faire des siennes à Rouyn — comme partout ailleurs — a vite fait de faire disparaître les traces de cette tempête venue des provinces de l'Ouest.

RADIO Electrique ou à batterie \$15.00

Tout comme vous allez chez le Dentiste pour votre dentier — Achetez votre Radio chez un expert, lui seul peut, bien le réparer.

—Nous vendons et réparons—
Radio — Phonographe — Magnéto
Tousignant Electric
Casier 86 - La Sarre

PERMANENTS

A vous toutes qui désirez un beau PERMANENT pour le printemps et l'été, venez au **SALON MODERNE**

Je vous donnerai, comme par le passé, bonne et entière satisfaction. — Je serai toujours prête à répondre à vos consultations.

UNE VISITE EST SOLLICITEE
LEVICA CAOUETTE

COIFFEUSE

1ère Ave., Amos. En haut du magasin Frs Caouette.

Jacques Bouchard

Assurances générales
Edifice T.-A. Lalonde

AMOS, QUE.

PAUL D'ARAGON

Ingénieur Civil

Spécialité: — MINES

5019 Delanaudière,
Cherrier 8735, - MONTREAL